



Paris, le 12 juin 2012

Madame Nicole Bricq  
Ministre de l'Écologie,  
du Développement durable et de l'Énergie,  
246 Boulevard Saint-Germain,  
75007 - Paris

N. réf. JH/JH 12185

Madame la Ministre,

A la demande des organisations Force Ouvrière des CETE-labos et services spécialisés, nous vous adressons cette lettre pour réaffirmer nos positions.

Nous avons pris connaissance de votre discours du jeudi 31 mai 2012 avec un grand intérêt et notamment sur le sujet qui nous concerne plus directement : l'avenir du Réseau Scientifique et Technique.

**Nous vous rappelons nos revendications :**

- le développement des missions d'avenir tout en maintenant les missions traditionnelles nécessaires aux services de l'État et des collectivités, avec les moyens adéquats :
- le maintien de tous les postes statutaires d'État et le recrutement de fonctionnaires et OPA pour faire face aux missions nouvelles,
- la mise en place du financement suffisant par l'État, le niveau actuel étant notoirement insuffisant,
- le maintien de tous les sites actuels, pertinents de par la connaissance des territoires et la proximité avec les élus,
- le maintien de l'ingénierie publique avec une véritable ouverture aux Collectivités territoriales,
- l'arrêt immédiat de la RGPP.

La précipitation dans les décisions dogmatiques de l'ancien gouvernement doit nous permettre de tirer des enseignements pour ne pas reproduire les erreurs du passé :

- incohérence de la délocalisation du SETRA qui a entraîné pour partie une perte du savoir faire et de l'expertise nationale et internationale de haut niveau,.
- changement du statut de VNF en EPA *sui generis* qui a entraîné la suppression d'emplois publics, remplacés par des emplois précaires de droit privé.

L'absence de garanties au-delà de l'illusion du « tout va bien pendant 2 ans » renforce auprès des personnels le sentiment d'insécurité et de méfiance, ce qui génère une perte de motivation et du stress pouvant conduire jusqu'à l'irréversible ; pourtant l'adhésion des agents est essentielle pour la réussite du projet.

../..

Il est donc primordial de lever les interrogations sur la fragilité juridique de l'établissement tel qu'il était prévu (risque de contentieux lié à la qualité « in house » de l'ingénierie du CEREMA pour les services de l'État), de manière à rassurer les agents sur la pérennité de la structure.

L'urgence, face à la situation critique que traverse nos services, impose une évolution rapide. La solution proposée par Force Ouvrière et écartée par l'ancien gouvernement, de création d'un service à compétence nationale, constitue une réponse rapide et efficace pour assurer la continuité de nos missions pour l'État et les collectivités locales hors du champ concurrentiel.

Force Ouvrière a refusé de ratifier le protocole d'accord du nouvel établissement public administratif, qui ne présente aucune garantie sérieuse sur l'avenir des agents et des missions. Force Ouvrière refuse de signer un chèque en blanc à l'Administration.

Il est urgent de mettre en place un dialogue constructif et ambitieux autour d'une vision stratégique concrète.

Dans cette attente,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de notre haute considération.

Le Secrétaire général

Jean Hédou